

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Konservan P 40

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** BE2022-0030

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0018211-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

KONSERVAN P40 BEMATIN Per 40
---------------------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	THOR GmbH
	Adresse	Landwehrstrasse 1 D-67346 Speyer Allemagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2022-0030	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0018211-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	11/08/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	10/08/2032	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Thor France SARL
<b>Adresse du fabricant</b>	325 rue des Balmes CS 50041 Salaise sur Sanne France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	325, rue des Balmes CS 50041 SALAISE SUR SANNE France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	Lanxess Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Kennedyplatz 1 50569 Cologne Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bayer Vapi Private Limited Plot # 306/3 II Phase, GIDC Vapi – 396 195 Gujarat Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	43

### 2.2. Type de formulation

CE - Concentré émulsionnable
------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Éviter de respirer les vapeurs.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p>

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin/... en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Rincer la bouche.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu dans les déchets dangereux

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Protection de la laine pour laine lavable non mouillée

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b> <b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Protection préventive de la laine contre les insectes attaquant les textiles.</p> <p>Nom scientifique: Tineola bisselliella Nom commun: Mites Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Tineola bisselliella Nom commun: Mites Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Anthrenus flavipes Nom commun: Carpet beetles Stade de développement: Adultes</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Application en intérieur du produit biocide avec un composant actif insecticide pour traitement préventif contre les nuisibles des textiles se nourrissant de kératine. Application : Fibres textiles de laine destinées à être utilisées dans la fabrication de textiles de maison non lavables (tapis et moquettes) ou de matériau isolant.</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: processus d'épuisement Description détaillée: La quantité requise du produit biocide est ajoutée au bain de teinture.</p>

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: -  
Dilution (%): -  
Nombre et fréquence des applications:  
Quantité à utiliser pour obtenir une protection contre : Tineola bisselliella (adultes et larves) + Anthrenus flavipes (adultes) : 0,06 % de produit dans la laine

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Jerrycan, Plastique : HDPE, 20 kg  
Jerrycan, Plastique : HDPE, 25 kg  
Jerrycan, Plastique : HDPE, 30 kg  
GRV (grand récipient pour vrac), plastique : HDPE, 1000 kg

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-Pour la production de laine non lavable uniquement

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Ne pas appliquer le produit sur de la laine lavable mouillée.

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter/suivre toutes les instructions fournies
- Respecter les doses d'application recommandées.
- Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.
- Le titulaire de l'utilisation doit signaler tous les incidents de résistance observés aux autorités compétentes ou aux autres organismes désignés impliqués dans la gestion des résistances.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour les ouvriers, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ainsi qu'une combinaison pendant le couplage et le découplage des lignes de transfert ainsi que pendant la manipulation (tonte, couture) de la laine traitée.
- Éviter tout contact direct ou indirect avec des aliments et de la nourriture pour animaux.
- Les solutions pour application doivent être récupérées et réutilisées ou éliminées en tant que déchet dangereux. Elles ne doivent pas être rejetées dans le sol, les eaux de surface ni dans aucun type d'égout.
- Le produit peut uniquement être chargé avec un système de dosage automatique.
- Le procédé de traitement de textile (application et post-application) doit être un procédé automatisé, sans contact direct avec les travailleurs.
- Éviter tout contact avec des textiles fraîchement traités.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de perte de connaissance, mettre la victime en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin. Ne pas donner de liquides ou ne pas provoquer de vomissements.
- Garder le récipient ou l'étiquette à disposition.
- Contact cutané : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée avec de l'eau et du savon. Contacter un spécialiste du traitement des poisons en cas d'apparition de symptômes.
- Contact oculaire : Rincer immédiatement à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier que la victime ne porte pas de lentilles de contact et les enlever si elles peuvent l'être facilement. Continuer de rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation ou de déficience visuelle.
- Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Contacter un spécialiste du traitement des poisons. Consulter immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'ingestion de grandes quantités.
- Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de grandes quantités.
- Les pyréthroides et les pyréthrinés peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas rejeter le produit inutilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ni dans les égouts.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets, conformément à la réglementation locale.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Temps de conservation du produit : 12 mois  
Stockage à plus de 10 °C

#### 6. Autres informations